

Demander un accès au Dossier Communicant de Cancérologie (DCC)

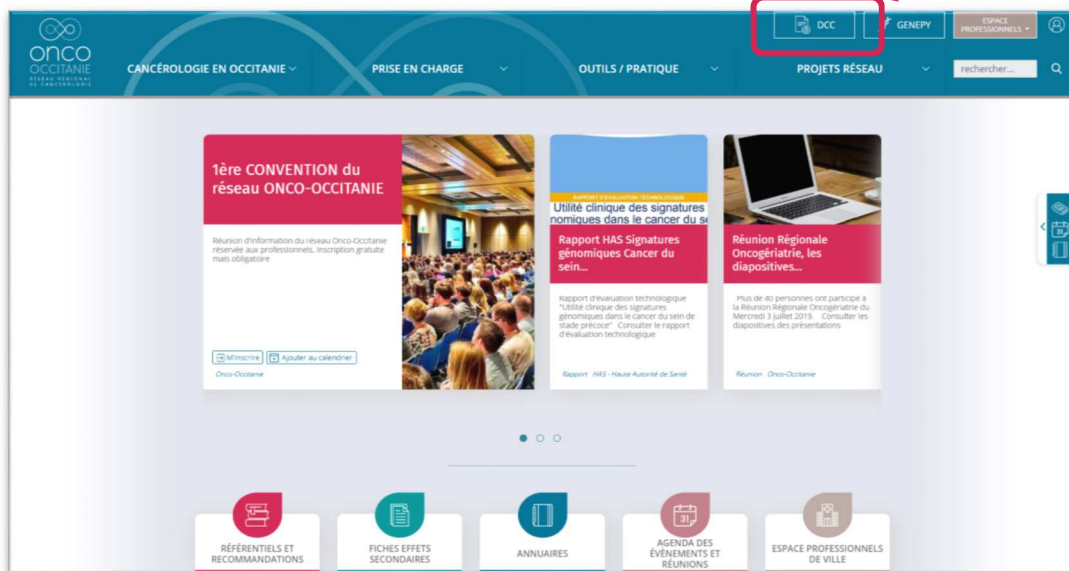
1. Qui peut demander un accès au DCC ?

Peuvent demander un accès au DCC et utiliser ses services :

- **Tous les acteurs de la prise en charge du patient : professionnels de santé de ville, d'établissements de santé ou d'autres structures de soins**
- Les acteurs de l'organisation et de la coordination des soins en cancérologie: RRC et 3C
- Les acteurs de la santé publique (statistiques d'activité):
 - o Au niveau local (ARS, RRC, registres des cancers, structures de gestion du dépistage)
 - o Au niveau national (DGS, DGOS, INCa, InVS)

2. Comment demander un accès ?

- ▶ Sur le site internet du réseau Onco-Occitanie (<http://www.onco-occitanie.fr>), cliquez sur le bouton « DCC ».



- ▶ Vous arrivez sur la fenêtre d'accès au DCC ; cliquez alors sur « Effectuer une demande ».

➤ Choisissez dans la liste le profil correspondant à votre situation.

➤ Un formulaire spécifique va s'ouvrir. Renseignez alors les champs indiqués (NB : les champs matérialisés par une astérisque (*) doivent obligatoirement être renseignés).

Contact

Pour toute question, vous pouvez contacter l'assistance du réseau Onco-Occitanie au **05 31 15 65 31**.

N° de version : 01	Création : 12/07/2019	Réf. DSI/MO/19.007/01	Supprimer un lien patient	2/2
--------------------	-----------------------	-----------------------	---------------------------	-----